

Service de sécurité incendie / Espace Gartempe Montmorillon

Validé par la Préfecture de la Vienne Sous-commission départementale de Sécurité ERP/IGH du 09 Mars 2021



Personne informée et désignée : c'est une personne désignée par l'association dont le nom et le prénom figure sur la convention. Elle sera informée par le régisseur de la salle de tous les moyens de secours mis en place au sein et autour de la salle avant la manifestation.

Personne formée et désignée : idem précédant mais qui devra en plus attester d'une formation à la manipulation d'extincteurs (copie de l'attestation jointe à la convention)

salle	type de manifestation	assis ou debout	configuration	superficie scène et technique	superficie public	nbre de personnes	Service de Sécurité Incendie à la charge du client	Service de représentation
Salle 4	réunion	assis	tables / chaises		77m2	jusqu' à 60 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres taches	
	repas	assis	tables / chaises			jusqu'à 50 personnes		
	repas avec piste de danse	assis / debout	tables / chaises			jusqu'à 40 personnes		
	réunion	debout				jusqu'à 70 personnes		
	spectacle					INTERDIT		

Service de sécurité incendie / Espace Gartempe Montmorillon

Validé par la Préfecture de la Vienne Sous-commission départementale de Sécurité ERP/IGH du 09 Mars 2021



Personne informée et désignée : c'est une personne désignée par l'association dont le nom et le prénom figure sur la convention. Elle sera informée par le régisseur de la salle de tous les moyens de secours mis en place au sein et autour de la salle avant la manifestation.

Personne formée et désignée : idem précédant mais qui devra en plus attester d'une formation à la manipulation d'extincteurs (copie de l'attestation jointe à la convention)

salle	type de manifestation	assis ou debout	configuration	superficie scène et technique	superficie public	nbre de personnes	Service de Sécurité Incendie à la charge du client	Service de représentation
Salle 2	réunion	assis	gradin ou chaises		267 m2	jusqu' à 200 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres taches	
	repas	assis	tables / chaises			jusqu'à 150 personnes		
	loto	assis	tables / chaises			jusqu'à 150 personnes		
	repas avec piste de danse	assis / debout	tables / chaises			jusqu'à 100 personnes		
	réunion	debout				jusqu'à 240 personnes		
	spectacle sans décor ou avec décor M1	assis	gradin ou chaises	maximum 50m2	217m2	jusqu'à 150 personnes	Aucune disposition à prévoir	
		debout				jusqu'à 200 personnes	Aucune disposition à prévoir	
spectacle avec décor autre que M1	INTERDIT							

Service de sécurité incendie / Espace Gartempe Montmorillon

Validé par la Préfecture de la Vienne Sous-commission départementale de Sécurité ERP/IGH du 09 Mars 2021



Personne informée et désignée : c'est une personne désignée par l'association dont le nom et le prénom figure sur la convention. Elle sera informée par le régisseur de la salle de tous les moyens de secours mis en place au sein et autour de la salle avant la manifestation.

Personne formée et désignée : idem précédant mais qui devra en plus attester d'une formation à la manipulation d'extincteurs (copie de l'attestation jointe à la convention)

salle	type de manifestation	assis ou debout	configuration	superficie scène et technique	superficie public	nbre de personnes	Service de Sécurité Incendie à la charge du client	Service de représentation	
Salle 1	réunion	assis	gradins et / ou chaises		718m2	jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
						de 301 à 550 personnes	1 personne formée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
	repas	assis	tables / chaises			jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
						de 301 à 550 personnes	1 personne formée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
	Loto	assis	tables / chaises			jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
						de 301 à 550 personnes	1 personne formée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
	repas avec piste de danse, thé dansant	assis / debout	tables /chaises			jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
						de 301 à 410 personnes	1 personne formée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches		
	salon	debout	stand	maximum 500 m2		218 m2	jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches	
							de 301 à 600 personnes	1 personne formée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches	
repas / spectacle sans décor ou avec décor M1	assis	tables / chaises	maximum 100 m2	618 m2	jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches	Aucune disposition à prévoir		
					de 301 à 550 personnes	2 personnes formées et désignées qui peuvent toutes les 2 être employées à d'autres tâches	Aucune disposition à prévoir		

Service de sécurité incendie / Espace Gartempe Montmorillon

Validé par la Préfecture de la Vienne Sous-commission départementale de Sécurité ERP/IGH du 09 Mars 2021



Personne informée et désignée : c'est une personne désignée par l'association dont le nom et le prénom figure sur la convention. Elle sera informée par le régisseur de la salle de tous les moyens de secours mis en place au sein et autour de la salle avant la manifestation.

Personne formée et désignée : idem précédant mais qui devra en plus attester d'une formation à la manipulation d'extincteurs (copie de l'attestation jointe à la convention)

salle	type de manifestation	assis ou debout	configuration	superficie scène et technique	superficie public	nbre de personnes	Service de Sécurité Incendie à la charge du client	Service de représentation
Salle 1	spectacle sans décor ou avec décor M1	assis	gradins et / ou chaises	maximum 100 m2	618 m2	jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres taches	Aucune disposition à prévoir
						de 301 à 610 personnes	2 personnes formées et désignées qui peuvent toutes les 2 être employées à d'autres taches	Aucune disposition à prévoir
		debout	maximum 100 m2	618 m2	jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres taches	Aucune disposition à prévoir	
					de 301 à 700 personnes	2 personnes formées et désignées qui peuvent toutes les 2 être employées à d'autres taches	Aucune disposition à prévoir	
					de 701 à 1500 personnes	3 personnes formées et désignées qui peuvent toutes les 2 être employées à d'autres taches	Aucune disposition à prévoir	
	spectacle avec décor autre que M1	INTERDIT						

Service de sécurité incendie / Espace Gartempe Montmorillon

Validé par la Préfecture de la Vienne Sous-commission départementale de Sécurité ERP/IGH du 09 Mars 2021



Personne informée et désignée : c'est une personne désignée par l'association dont le nom et le prénom figure sur la convention. Elle sera informée par le régisseur de la salle de tous les moyens de secours mis en place au sein et autour de la salle avant la manifestation.

Personne formée et désignée : idem précédant mais qui devra en plus attester d'une formation à la manipulation d'extincteurs (copie de l'attestation jointe à la convention)

salle	type de manifestation	assis ou debout	configuration	superficie scène et technique	superficie public	nbre de personnes	Service de Sécurité Incendie à la charge du client	Service de représentation
Salle 3	réunion	assis	gradins et / ou chaises		960 m2	de 501 à 700 personnes	1 personne formée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches	
						de 701 à 950 personnes		
	repas	assis	tables / chaises		960 m2	de 501 à 700 personnes		
	loto	assis	tables / chaises		960 m2	de 501 à 700 personnes		
	repas avec piste de danse, thé dansant	assis / debout	tables /chaises		960 m2	de 411 à 600 personnes		
	salon	debout	stand	maximum 700 m2	260 m2	jusqu'à 300 personnes	1 personne informée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches	
						de 301 à 600 personnes	1 personne formée et désignée qui peut être employée à d'autres tâches	
	spectacle sans décor ou avec décor M1	assis	gradins et / ou chaises	maximum 100m2	860 m2	de 701 à 950 personnes	3 personnes formées et désignées dont 2 qui peuvent être employées à d'autres tâches	Aucune disposition à prévoir
		debout		maximum 100m2	860 m2	de 1501 à 2800 personnes	1 SSIAP2 et 2 SSIAP1	
spectacle avec décor autre que M1	INTERDIT							